



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE**

Nombres de membres			Séance du jeudi 22 janvier 2026
Afférents au Conseil Municipal 23	En exercice 22	Qui ont pris part à la délibération 17 (+4)	L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux janvier, à dix-neuf heures. Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Philippe PASSOT, Maire.

Date de la convocation :  
15 / 01 / 2026

**N° : 26 JAN 13**

**OBJET :**

**ETABLISSEMENT  
SYNDICAT**

-  
Plan Local  
d'Urbanisme  
intercommunal (PLUi)  
Jura Sud

-  
Bilan de la  
concertation  
et arrêt du projet

**Présents :** Annie AROURI, Véronique ASNAR, Emilia BRULE, Rachel DA SILVA TEIXEIRA, Alain DURAFFOURG, Sandrine DUTOIT, Alain JEANNIER, Aline LACROIX, Magali LAHU, Emmanuel MICHAUD, Nathalie MICHAUD, Philippe PASSOT, Bruno PERRIER, Magali PHILIPPE, Laurent PLAUT, Antoine PULICE et Guillaume SAILLARD.

**Absents excusés :** Denis CREVOISIER (pouvoir à Magali PHILIPPE), Agostinho DA SILVA (pouvoir à Antoine PULICE), Jean-François MINY (pouvoir à Bruno PERRIER) et Virginie REYBIER (pouvoir à Sandrine DUTOIT).

**Absente :** Anaïs OVERNAY.

Magali PHILIPPE a été nommée secrétaire de séance.

\*\*\*

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la délibération du Conseil communautaire de Terre d'Emeraude Communauté du 17 décembre 2025 qui a arrêté son projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) Jura Sud ;

**Considérant** qu'en tant que collectivité limitrophe du territoire de Terre d'Emeraude Communauté, la Commune de Lavans-lès-Saint-Claude est sollicitée pour avis sur ce document, en sa qualité de Personne Publique Associée.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**DIT** que le projet de PLUi Jura Sud, tel qu'arrêté par le Conseil communautaire de Terre d'Emeraude Communauté, n'appelle aucune observation particulière.

Ainsi délibéré le 22 janvier 2026

Philippe PASSOT  
Maire

Magali PHILIPPE  
Secrétaire de séance




Acte rendu exécutoire après

Affichage ou notification

Le : **11 FEV. 2026**

Et dépôt en Sous-préfecture

Le : **11 FEV. 2026**

Pour extrait conforme.  
Au registre sont les  
signatures.